

Énergie, Mines et Ressources

M. David Smnith (secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé): Madame le Président, j'ai transmis au ministre concerné les demandes précédentes du député. Je me ferai un plaisir de le faire à nouveau.

Mme le Président: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 6 avril 1982, de la motion de M. Lalonde: Que le bill C-102, tendant à modifier la loi sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la législation énergétique.

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je vois que le ministre se précipite pour sortir de la Chambre comme nous reprenons la discussion du bill. Comme nous le savons, il vient de déposer le rapport annuel de Petro-Canada en se disant très heureux d'y voir les comptes en noir plutôt qu'en rouge. J'ai eu quelques instants pour parcourir le rapport annuel. Je comprends que le ministre ait eu envie de se défilier avant que la question ne puisse être examinée. Quand on se penche sur le rapport annuel, on voit bien de quelle façon le gouvernement est parvenu à mettre les comptes en noir.

● (1540)

J'appelle l'attention des députés sur certains passages du rapport. Par exemple à la page 1, il est signalé que le bénéfice net d'une filiale de Petro-Canada avant dividende sur actions de privilège, s'est élevé à 203 millions. C'est fort impressionnant tant qu'on n'a pas calculé le pourcentage que ce chiffre représente par rapport au volume d'affaires. On constate en effet que le bénéfice est en réalité d'un peu plus de 7 p. 100 sur 2.7 milliards de ventes. Si l'on se reporte à l'exercice précédent, pendant lequel le gouvernement n'avait rien eu à voir dans la gestion, on trouve que sur un milliard de ventes il y avait eu 163 millions de bénéfices, soit 16 p. 100 avant impôts. Avec leur adresse habituelle, le ministre et le gouvernement ont déjà réduit le rapport bénéfices-ventes de Petro-Canada à 7 p. 100 à peine en 1981, alors qu'il était de 16 p. 100 en 1979 et 1980.

Ce n'est pas tout. Comme nous le savons tous, quand il s'agit de sociétés de la Couronne, de leurs rapports annuels et de leurs états financiers, il importe de lire les notes qui y sont annexées, car c'est là que les vérificateurs dénoncent les manigances du gouvernement qui cherche à leurrer le public en faisant passer ses déficits pour des excédents.

Je veux signaler plus particulièrement aux députés les notes 8, 9, 10 et 11 qui figurent aux pages 38 et 39 du rapport annuel de Petro-Canada. De nombreux Canadiens qui sont accablés de taux d'intérêt de 16, 17, 18, 19 et 20 p. 100 apprendront avec intérêt, j'en suis sûr, que le gouvernement

permet à Petro-Canada d'émettre des actions privilégiées dont le taux d'intérêt l'an dernier était d'environ 9 p. 100 par an. Songez à ce que des hommes d'affaires pourraient accomplir au Canada s'ils pouvaient se procurer des fonds à 9 p. 100 par an. Il ne s'agit pas d'une somme minime, mais de 1,250 millions mis à la disposition de Petro-Canada aux taux de 9 p. 100 par an, d'après les vérificateurs, pour l'année se terminant le 31 décembre 1981.

Mais, là encore, ce n'est pas tout. Si nous lisons les autres remarques, en particulier la remarque n° 10, nous apprenons que le gouvernement a concocté ce qui s'appelle le billet convertible. Celui-ci est en fait un prêt consenti par le gouvernement à la société Petro-Canada. Voici ce qu'en disent les vérificateurs:

Les billets, qui ne portent pas intérêt, seront convertis en actions ordinaires de la société. L'intérêt sur le prêt renouvelable est reporté au moment de la conversion des billets, laquelle créera un excédent auquel sera imputé l'intérêt différé.

Voilà ce que cela donne exactement lorsque le gouvernement se mêle d'activités commerciales. Pour des raisons politiques évidentes, le gouvernement n'aime pas dévoiler son jeu. Il s'ensuit qu'il nous sert des déclarations concoctées comme celles qui figurent dans le rapport annuel de Petro-Canada que le ministre vient de déposer à la Chambre.

Nous sommes évidemment nombreux à être éblouis par les milliards de dollars que le gouvernement nous a fait dépenser en activités de sociétés de la Couronne. Nous le savons, le gouvernement entend, par le biais d'un autre projet de loi, porter la capitalisation de la Société Petro-Canada à quelque six milliards de dollars. Combien d'entre nous se rendent compte jusqu'à quel point le gouvernement est déjà un participant très actif des sociétés de la Couronne, indépendamment du bill dont nous sommes saisis ou de tout autre bill?

En fait, le gouvernement dispose de sociétés de la Couronne dont l'actif global est actuellement d'environ 30 milliards de dollars. Nous avons effectué un calcul très rapide, car pour tout dire, nous étions quelque peu curieux de savoir ce que les 30 milliards de dollars que la Couronne investit dans des activités commerciales pouvaient bien lui rapporter. Je l'ai dit, ces activités commerciales sont les plus diverses. Elles comprennent notamment la production de boissons gazeuses qui font de la concurrence à Coca-Cola. Elles portent également sur la mode et des domaines de toute sorte. Si j'en ai la chance, je ferai consigner au compte rendu la liste assez surprenante des noms d'entreprises que le gouvernement a constituées en sociétés dans le but de favoriser ses activités commerciales. Quels ont été les résultats de toutes ces activités? Ces investissements de 30 milliards de dollars ont rapporté au gouvernement 6.3 p. 100. Voilà ce qu'il a réalisé avec de l'argent emprunté dans la rue à des taux d'intérêt allant jusqu'à 19.5 p. 100. Les députés n'ont pas oublié la dernière émission d'obligations d'épargne du Canada. C'est ce que le gouvernement a dû payer à l'époque. On accuse donc une perte sèche de revenus d'intérêt, par rapport au rendement réel des 30 milliards de dollars d'investissements dans les diverses sociétés de la Couronne, d'environ 3,072 millions de dollars ou \$130 pour chaque Canadien, homme, femme et enfant, l'an dernier seulement.